

Le Petit Bouzigaud

Lo Pitchòt Bousigau

De la garrigue à l'étang



Janvier - juin 2021

BOUZIGUES
La Perle de Thau...

N° 3 & 4



“ EN BREF

PORTRAITS : Notre Directrice Générale des Services et notre policier municipal (page 5 & 17)

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE : De nouveaux jeux tracés dans la cour (pages 6 & 7)

FINANCES : Analyse rétrospective et perspective d'avenir (pages 12 & 13)

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS : Calendrier des Animations et des Festivités (pages 14 & 15)

MAIRIE DE BOUZIGUES

1, rue du Port
Tél : 04 67 78 30 12
Fax : 04 67 78 32 10
mairie.bouzigues@wanadoo.fr
info.bouzigues@orange.fr
www.bouzigues.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : 8h30 à 12h – fermé l'après-midi
Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Retrouvez la Mairie de Bouzigues sur Facebook

Alertes info smartphone :
Téléchargez l'application



ENFANCE, ÉDUCATION

ALP ALSH LE NAISSAIN

04 67 78 42 34
06 43 58 09 14

CRÈCHE LES BOUZI-LOUPIOTS

04 67 18 91 62

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mèze-Poussan
04 67 18 86 26

ÉCOLE FRANÇOIS BAQUÉ

Antoine Rouquette
04 67 78 31 16

COLLÈGE DE LOUPIAN

04 99 57 20 80

SOCIAL

MLIJ

(Mission Locale d'Insertion pour les Jeunes)
04 67 18 30 00

ASSISTANTES SOCIALES AFFAIRES MARITIMES

04 67 74 73 69

SANTÉ

CABINET MÉDICAL GÉNÉRALISTE

Drs Bordier, Courant et Lacaze
04 67 78 78 18

DENTISTE

Dr Hugot
04 67 51 35 85

DERMATOLOGUE

Dr Labau-Donnet
04 67 43 73 95

INFIRMIERS

Sandra Dos Santos Mauricio
06 10 79 95 42

Candy Gay & Sophie Garzonio
06 98 60 27 73

Patricia Girardel Errere & Ludovic Mateo
06 15 69 24 57

KINÉS

Willy Allègre, Elodie Lona, Léa Andréo
04 67 78 39 49

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cécile Chattard
04 67 53 51 24

ORTHOPHONISTE

Sophie Connin
04 67 74 26 03

OSTÉOPATHE

Willy Allègre
04 67 78 39 49

CENTRE DE DIALYSE AIDER

04 67 18 98 27

PHARMACIE DE BOUZIGUES

04 67 78 33 63

PHARMACIE DE GARDE

32 37

AB TAXI

Conventionné transport médicaux
06 13 55 39 50

SÉCURITÉ

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (via le mobile)

POLICE MUNICIPALE

06 86 67 95 27

GENDARMERIE DE MÈZE

04 67 43 80 11

Depuis un mobile le 17 ou 112

SERVICE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

04 99 02 94 49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 67 78 20 59

CAPITAINE

04 67 53 39 84

SÈTE AGGLOPÔLE DÉCHETS / TRI

04 67 46 47 20

dechets@agglopoie.fr

LES ENCOMBRANTS

04 67 78 30 12

DÉCHETTERIE

04 67 78 55 96

SUEZ

(urgences) 0 977 401 139

(clients) 0 977 408 408

ENEDIS (ex EDF)

Urgence dépannage

09 72 62 50 34

GDF (dépannage GAZ)

0800 473 333

HÉRAULT TRANSPORT

04 34 88 89 99

www.herault-transport.fr

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

Lanna ZARAGOZA CHALOIN-AUGOYARD née le 24-12- 2019
Kenzo LANGLOIS né le 15-03- 2020
Pierre MENZAGHI né le 21-04-2020
Assia-Leanna BELAROUICI GARDE née le 26-04-2020
Noé GORSKI LEDUC né le 19-05-2020
Théophile COSTA né le 02-06-2020
Ellie SERSANTE née le 05-07-2020

Mayron JOVINAC né le 15-08-2020
Camille DELÂTRE MUSITELLI née le 29-08-2020
Paloma HUGUET CALVO née le 03-09-2020
Luka MARIN né le 28-10-2020
Luna DUPONT née le 08-12-2020
Elea PEREZ née le 15-12-2020

NOS DISPARUS

Claude BOSIA décédé le 11-01-2020
Jeanne ANDREO née GOMEZ décédée le 13-01-2020
Jean-Denis BAQUÉ décédé le 31-01-2020
Louis MUH décédé le 2-02-2020
Yves LEBRETON décédé le 15-02-2020
Raymonde MERCIER née COMINGRE décédée le 24-02-2020
Raymond VILATTE décédé le 08-08-2020
Suzanne TUDESQ née BRUS décédée le 25-03-2020
Robert ROQUES décédé le 05-04-2020
Jean MILLAN décédé le 11-05-2020
Marie CARRIÉ décédée le 12-05-2020
Lucien FESTOR décédé le 17-05-2020

Pascal RIGOT décédé le 25-05-2020
Jeannine RAJAU née BORDALA décédée le 25-06-2020
Danielle MONTINI née VALLOT décédée le 15-07-2020
Juliana VIZCAINO BAUTISTA née BAUTISTA SANCHEZ décédée le 27-07-2020
Eugène RENARD décédé le 12-08-2020
Madeleine DAVID née MASCLAU décédée le 28-08-2020
Eugène ALCOCEL décédé le 06-09-2020
Justin LINGRY décédé le 26-09-2020
Gérard VEDEL décédé le 27-09-2020
François BARNÈS décédé le 23-10-2020
Éric GOUDARD décédé le 08-11-2020
Claude LE ROY née JEAN décédée le 15-11-2020
Geneviève RICARD née HOWLETT décédée le 29-12-2020





L'ÉDITO DU MAIRE



Cédric Raja
Maire de Bouzigues

Chères Bouzigaudes, Chers Bouzigauds,

Nous venons de vivre des semaines et des mois sombres et pleins d'incertitude. Non seulement la pandémie a limité les relations sociales et a eu un impact économique regrettable sur Bouzigues, mais aussi, tant d'amis nous ont quittés ! Les nombreux décès survenus dans notre village nous ont plongés dans l'effacement et la tristesse. J'adresse ici à tous les proches de celles et ceux qui sont partis pour toujours mes condoléances les plus émues.

En cette fin de printemps, le renouveau est là : les contraintes imposées par la pandémie s'assouplissent, la vie sociale reprend. Gageons que Bouzigues et les Bouzigauds sauront se saisir de la liberté retrouvée pour aller de l'avant. Durant le semestre qui vient de s'écouler, la municipalité a travaillé sans relâche pour le bien-être de tous et pour préparer l'avenir du village. Comment ?

PRÉSERVER L'AVENIR EN PROTÉGEANT LA POPULATION CONTRE LA MALADIE

Pour que personne ne soit confronté à la gravité de la pandémie, la municipalité a mis en place un système d'inscription des personnes âgées à la vaccination contre le Covid-19. Très vite, de nombreuses personnes se sont adressées à la mairie. Grâce à la plateforme d'inscription communale, ces Bouzigauds ont pu être vaccinés dans des délais assez brefs, à une période où les doses de vaccin étaient fort rares.

DEUX NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Préparer l'avenir passe par le perfectionnement de l'action municipale. Nous nous y sommes attachés durant ces derniers mois. Une Directrice Générale des Services, Mme Karine Stocco, a pris son poste en début d'année. Vous découvrirez dans ces pages son portrait et son rôle. Très expérimentée, elle a mis ses compétences au service de Bouzigues dès son entrée en fonction. C'est aussi le cas de notre nouveau policier municipal, M. Sébastien Boin, que vous connaîtrez mieux grâce aux pages qui suivent. Facile à contacter par téléphone ou courrier électronique, le nouveau chef de poste agit dans la proximité avec les habitants et avec la rigueur que sa fonction requiert pour garantir l'ordre dans l'intérêt de tous.

MUTUALISATION DE SERVICES

L'amélioration du service public communal passe aussi par l'utilisation, au profit de Bouzigues, de l'ingénierie de Sète Agglopol Méditerranée. C'est pourquoi nous avons mutualisé certains services. Cela signifie que notre village continue à définir les règles qui le régissent, mais que ces règles sont appliquées grâce aux moyens humains et matériels mis en commun au sein de l'Agglopol. C'est déjà le cas de l'urbanisme depuis plusieurs années. Tout récemment, le Conseil municipal a mutualisé l'aspect administratif des ressources humaines : l'Agglopol émettra les bulletins de paie, enregistrera les absences et les vacances des personnels de Bouzigues, et suivra la progression de la carrière de chaque agent. Mais les compétences concernant le recrutement, l'affectation et la direction des agents de la commune ne passent pas à l'Agglopol : elles sont conservées par Bouzigues.

ANALYSE DE L'ÉTAT DES FINANCES DE LA COMMUNE

Nous avons aussi mutualisé les finances. Bouzigues reste maître pour décider des impôts qui relèvent de sa compétence et pour l'utilisation des deniers publics. Parallèlement, la commune bénéficie des services de l'Agglopol en matière de finances, de budget, de commande publique et de subvention. Cette mutualisation est la bienvenue. Grâce à elle, nous avons entrepris une analyse de la gestion communale des années passées. Ce travail, qui est comme un audit, permet de comprendre où nous en sommes aujourd'hui en matière de ressource, de dépense et de possibilité d'investissement. Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance des premiers résultats de cette analyse rétrospective.

Se mettre en ordre de bataille en vue de la réalisation des projets municipaux requiert tout ce patient travail préalable.

RENCONTRES CITOYENNES : L'AVENIR SE PRÉPARE AVEC VOUS

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la pandémie n'a pas favorisé les rencontres. A la Mairie, ce qui nous manque le plus, c'est l'échange avec les Bouzigauds. Dès que la conjoncture sanitaire le permettra, nous viendrons à vous par des rencontres citoyennes organisées dans différents quartiers du village. Nous vous l'avons promis. Vous pourrez nous poser les questions que vous souhaitez, nous demander où en est la marche du village, comment se déroule la mise en œuvre des projets, et nous soumettre vos requêtes et vos idées.

L'été se profile et avec lui approchent les animations et festivités tant attendues par Bouzigues ! Durant l'été 2020, notre village en avait été privé. Cette année, tout est prêt pour renouer avec notre goût de la fête et de la convivialité ! Vous découvrirez dans ces pages les nombreuses occasions que nous aurons de nous retrouver ensemble dans la bonne humeur. A côté de la Fête nationale et de nos fêtes locales, telles que la Saint-Pierre et la Saint-Jacques, nous accueillerons des événements très variés : Festival de musique, marchés des producteurs, Molière, séance de cinéma en plein air, brocantes et joutes, ainsi que des Bikers avec leurs motos, etc. Notez que le carnaval aura lieu exceptionnellement en été, en raison des rendez-vous manqués par la faute du Covid les deux hivers derniers. Et bien sûr, l'été sera ponctué de ce qui fait l'âme des réjouissances de Bouzigues : bals et brasucades !

Formons des vœux pour que la situation sanitaire nous laisse réaliser nos désirs de retrouvailles estivales.

Je souhaite à tous et à toutes, un très bel été.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



76^e ANNIVERSAIRE

Pour célébrer le 76^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, M. Cédric Raja, Maire de Bouzigues, a déposé une gerbe au monument aux morts, place de la Victoire.

La cérémonie a débuté par un message de l'Union nationale des Combattants (UNC) lu par M. Michel Moreau, président de l'UNC Poussan-Bouzigues.

M. le Maire de Bouzigues a lu un message adressé par Mme Darrieussecq, secrétaire d'Etat aux armées.

L'UNC a elle aussi déposé une gerbe.

Les participants ont respecté une minute de silence, puis ont entonné "La Marseillaise". Le maire et le président de l'UNC ont salué les porte-drapeaux.

Plusieurs adjoints et conseillers municipaux étaient présents à la cérémonie, aux côtés d'anciens combattants de Bouzigues et de Poussan, ainsi que de M. Jean-Christophe Pézerat, Chef du centre de secours par intérim.



“
MME STOCCO,
NOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

QUEL EST LE RÔLE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES ?

Une DGS chapeaute tous les services d'une mairie, elle en assure le fonctionnement et veille à l'exécution des décisions prises par le Maire et le Conseil municipal. A Bouzigues, il s'agit des services administratif et technique, du port, du périscolaire, de la bibliothèque et de l'agence postale communale. La DGS travaille en lien avec la police municipale pour assurer la salubrité et la tranquillité publiques.

Parallèlement, la DGS accompagne la prise de décision des élus en apportant sa technicité juridique, administrative et financière. Elle est au cœur du montage des projets de l'équipe municipale et de la recherche de subventions pour optimiser le financement. La DGS est un chef d'orchestre : elle coordonne les services municipaux, afin qu'ils mettent en œuvre les projets des élus.

Tout ce travail réalisé directement au sein de la mairie évite le recours systématique aux bureaux d'études ; la collectivité fait ainsi des économies. La DGS, pivot du service public communal, est au service de la population.

Le droit étant omniprésent dans l'action de la mairie, les compétences de juriste de la DGS garantissent une meilleure sécurité juridique des actes pris par le Conseil municipal et le Maire. La conformité avec le droit de la République assure l'égalité des citoyens devant les décisions de l'administration. Il est de ce fait nécessaire que la DGS ait reçu une formation universitaire adéquate pour suivre au quotidien les évolutions de la législation.

Bouzigues était donc prêt à accueillir un ou une juriste, et l'expérience

pluridisciplinaire de cette personne devait s'accorder aux spécificités de notre village : petite commune rurale et littorale dotée d'un port, soumise à une pression urbaine à contenir, et appartenant à une structure intercommunale importante.

QUI ÊTES-VOUS, MME STOCCO ?

Le parcours et les accomplissements de Mme Stocco correspondent tout à fait au poste qu'elle occupe désormais. Elle a réussi haut la main les concours de la fonction publique et, Major de sa promotion, elle a obtenu avec mention « très bien » un Master II en droit des collectivités territoriales (Université Toulouse I). Le bagage universitaire et l'expérience de terrain de Mme Stocco font qu'elle est immédiatement opérationnelle.

Originaire d'une commune rurale du Gers, Mme Stocco a fait la majeure partie de sa carrière dans le sud-ouest. Diplômée de l'Université de Bordeaux, Mme Stocco est entrée dans la fonction publique territoriale au Conseil départemental du Lot (2005-2013). Au cabinet du président du département, son goût pour le service public s'est affirmé. Elle a alors passé le concours de rédacteur puis le concours d'attaché territorial.

Mme Stocco a ensuite été DGS d'une commune limitrophe de Brive, dont il fallait préserver la qualité de vie en résistant à une

forte pression urbaine. Dans cette ville, Mme Stocco s'est initiée à une action pratico-pratique : fixer les plannings, organiser la commande publique, gérer les ressources humaines, faire le lien avec les services transférés à l'agglomération, etc.

Le dernier poste de Mme Stocco avant Bouzigues fut celui de DGS de Le Palais à Belle-Île-en-Mer. Parmi les différents services dont elle a eu à s'occuper, l'administration du port et de ses 5 agents titulaires était pour elle chose nouvelle. Désormais, plus rien ne lui échappe de l'avitaillement, de la régie et des listes d'attente pour avoir un anneau !

Notre nouvelle DGS se plaît à Bouzigues, où elle a très vite remarqué la continuité piétonne et le lien direct qui existent entre garrigue et étang. Elle aime ce positionnement exceptionnel qui apporte beaucoup de bien être. Elle ressent avec plaisir la présence de l'histoire dans ce petit village qui conserve son âme.



Depuis le 4 janvier, Mme Karine Stocco occupe le poste de Directrice générale des services (DGS) à la Mairie de Bouzigues.

Bienvenue à vous, Mme Stocco !

DE NOUVEAUX JEUX TRACÉS DANS LA COUR



Le peintre de notre service technique, Sébastien, a profité des vacances de printemps pour réaliser dans la cour de l'école maternelle les tracés au sol de jeux proposés par les animatrices du centre de loisirs.

Marelles et autres escargots sont à présents en place.



Les enfants y jouent ensemble et développent leur créativité en suivant le dessin ou en inventant leurs propres règles. **D'autres tracés seront réalisés dans la cour élémentaire pendant les vacances d'été.**

NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT POUR LE CENTRE DE LOISIRS « LE NAISSAIN »

Pour faciliter le paiement de ses prestations de restauration et d'accueil périscolaire, la municipalité propose un dispositif de règlement par prélèvement automatique.

Déjà une quinzaine de familles l'ont adopté. A la demande des représentants de parents d'élèves élus, la municipalité a répondu favorablement à la mise en place du service CESU. Les parents peuvent régler le centre de loisirs de leur enfant au moyen d'un chèque emploi service universel (CESU préfinancé).

Vous pouvez vous renseigner auprès de la directrice de l'ALP / ALSH, Séverine Merlin.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE NAISSAIN

L'accueil collectif de mineurs **Le Naissain accueille des enfants de 3 à 12 ans** en temps périscolaire et extrascolaire au sein de l'école.

L'équipe est composée de personnel diplômé et accueille régulièrement des personnes en formation BAFA pour leur permettre de découvrir le métier de l'animation. L'ensemble du personnel est composé de 9 personnes. **Un accueil extrascolaire a également lieu durant les vacances de 8h00 à 18h00.**

Des animations culturelles et sportives sont proposées aux familles sur inscription selon un projet éducatif et pédagogique régulièrement actualisé.

DEUX JEUNES ANIMATRICES AU CENTRE DE LOISIRS LE NAISSAIN



Mina et Emma

L'accueil collectif de mineurs (ACM) **Le Naissain compte deux nouvelles animatrices pour quelques mois.**

Elles sont un renfort indispensable dans l'équipe d'animation dirigée par Mme Séverine Merlin. **Mme Mina Zwiler** effectue un service civique pour lequel elle remplit des missions en faveur de la collectivité.

Ces missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation dans le domaine de la culture et des loisirs sont définies dans un agrément que la commune a obtenu de l'Agence du Service Civique.

Cette jeune femme s'est engagée à réaliser la mission qui lui était confiée : contribuer à une meilleure prise en charge des enfants au sein de l'accueil de Loisirs. **Mme Emma Goudard** a été recrutée afin de remplacer Mme Pascale Ville, qui accueille désormais les habitants de Bouzigues au guichet de l'agence postale communale à la suite du départ de Solange.

La candidature d'Emma a été retenue en raison de la belle expérience que cette jeune femme a auprès des enfants. Ses missions consistent à encadrer les enfants dans le temps périscolaire, à la cantine et le soir, à mettre en œuvre des activités ludiques et sportives, à concevoir seule ou en équipe des projets pour les vacances, à accompagner les enfants dans la vie au « centre de loisirs » avec bienveillance.

DES MASQUES POUR LES ENFANTS DU CP AU CM2 SCOLARISÉS À BOUZIGUES

Le protocole sanitaire impose aux enfants de 6 ans et plus de porter un masque en classe. Cela représente un budget non négligeable pour les familles.

Pour aider ces dernières à faire face, **la Mairie a offert plusieurs centaines de masques de taille enfant, début novembre.** Elle a aussi recherché et recueilli des dons de deux autres institutions.

Chaque enfant a reçu deux masques en tissu réglables et lavables 40 fois offerts par la Région Occitanie. **Le représentant de la caisse locale de Groupama Terres de Thau et le conseil d'administration** ont fait quant à eux don de 3000 masques chirurgicaux, taille enfant. Ils ont été remis aux bons soins de Mme Françoise Chastel, maire adjointe.

LE CMJ KEZAKO ?

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Elu pour 2 ans, il concerne les élèves de CE2, CM1 et CM2 résidents à Bouzigues. Le CMJ sera par la suite étendu aux adolescents.

Un nouveau CMJ doit être mis en place, mais au vu de la situation sanitaire, son élection et son installation sont difficilement envisageables dans l'immédiat. Il faut néanmoins garder espoir !

Dans la perspective d'un retour à la normale, nous invitons les élèves à réfléchir à leur candidature. Ils peuvent **s'adresser à la mairie pour tout renseignement.**





RÉPARATION DES SANITAIRES DU PORT



Les services techniques du village vont remettre en état les sanitaires du port de Bouzigues.

Cette infrastructure utilisée par les nombreux visiteurs en pénichette et autres embarcations a manqué d'entretien régulier. Elle est vieillissante au point de paraître insalubre.

Il nous incombe de la remettre en état de recevoir plus dignement nos visiteurs : peintures, carrelages et cloisons vont subir un bon rajeunissement !



LA SALLE DE LA PRUD'HOMIE RETROUVE SES TOILETTES

Bouzigues s'enorgueillit d'accueillir dans sa salle de la Prud'homie le représentant de la profession des pêches. Jean-Marie Ricard, prud'homme major de l'étang de Thau, reçoit ses interlocuteurs (pêcheurs professionnels, partenaires institutionnels, etc.) dans cette salle située sur le quai de notre joli port.

Il partagera cette salle avec l'association naissante « **Les Copains du port** ». La municipalité souhaite la bienvenue à cette association qui regroupe tous ceux qui aiment se retrouver ensemble sur les quais, face à l'étang.

La salle a été rénovée par les équipes du service technique de notre village. Conformément aux engagements pris par M. le Maire, les sanitaires qui avaient été supprimés il y a deux ans, ont retrouvé leur place originelle, offrant ainsi un accueil digne à nos aînés et aux autres utilisateurs réguliers.

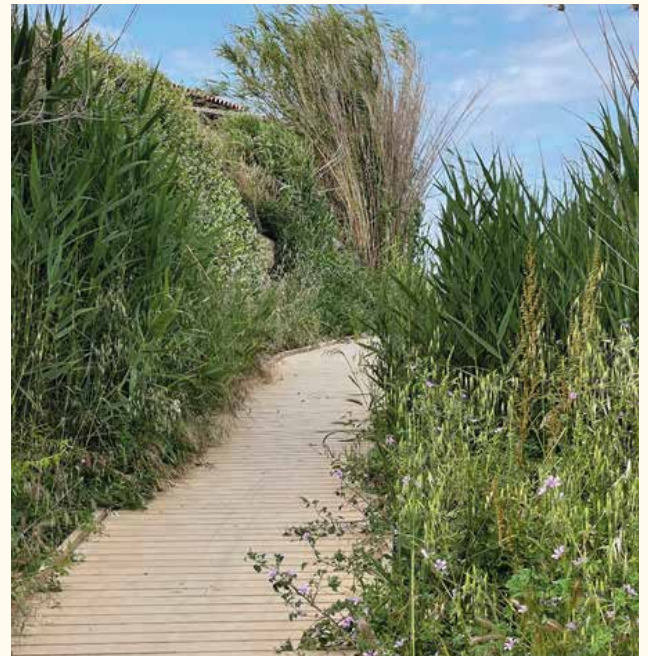


UNE RÉPARATION SUR LE CHEMIN DU DOUANIER

Le chemin qui longe l'étang à l'est de Bouzigues présentait un problème de sécurité : un effondrement à un point précis en avait diminué la largeur et **le passage des randonneurs pouvait être délicat**.

Sur la base de cette constatation, les services de l'État compétents sur le littoral ont apposé un **platelage en bois permettant de traverser la zone fragilisée**. Cette façon de réparer était la moins chère et la plus aisée techniquement. Pour réaliser ce gros pansement de bois, il a malheureusement fallu couper les roseaux à ras.

Grâce à la force de la nature, ils repoussent déjà et le chemin bordant la fragile crique de l'Angle renouera bien vite avec le **caractère sauvage que nous devons préserver**, afin de respecter l'habitat de la faune et léguer un étang viable aux générations futures.



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À BOUZIGUES



Vous avez sans doute remarqué l'existence de travaux avenue Alfred-Bouat (au niveau de la piste cyclable) et avenue Louis-Tudesq (au niveau de la descente des Beauces).

Il s'agit de l'installation de la fibre optique. L'entreprise NGE Infranet pose les armoires et déploiera le réseau. Tout le village sera bientôt couvert. Il restera à chacun de s'abonner s'il le désire auprès de son opérateur.



CROIX DE LA MISSION : UN RÉSEAU D'EAU RÉNOVÉ

Les travaux situés Croix de la Mission sont achevés. La nécessaire rénovation du réseau d'eau et d'assainissement a été réalisée en collaboration avec Sète Agglopôle Méditerranée et le Syndicat du Bas Languedoc qui ont participé au financement.

Les travaux ont été effectués plus rapidement que prévu, ce qui a permis de gagner une semaine sur les délais initialement estimés.

C'est reparti pour 40 ans !



LA MAIRIE FAIT PEAU NEUVE !

Les 2^e et 3^e étages avaient un grand besoin de rafraîchissement. En effet, les moquettes, peintures et autres tapisseries dataient du déplacement de la mairie il y a 30 ans, lorsque le bâtiment historique de l'avenue Alfred-Bouat a été délaissé au profit de la maison Portes, rue du Port.

La réfection des sols a été réalisée par une entreprise spécialisée, tandis que les peintures et réaménagements des bureaux ont été faits en interne, par le service technique. La mairie est à présent « relookée ». **Ce travail bien réalisé permet aux agents et aux élus de travailler désormais dans de bonnes conditions !**



CHEMIN DU CLAP : LA VOIE EST LIBRE !

Le chemin du Clap a fait l'objet de travaux. Le coût de ces travaux entre dans la garantie de parfait achèvement de l'entreprise : la commune de Bouzigues n'a aucune somme à déboursier. Pourquoi ? Vous vous souvenez qu'en 2019 le chemin du Clap a subi des travaux de réfection de voirie. Très rapidement des malfaçons importantes sont apparues dans la section sud, à l'approche de la piste cyclable. Le matériau choisi à l'époque - le béton désactivé - était inadapté à ce lieu de grand passage fréquenté quotidiennement par un nombre conséquent de véhicules, dont des camping-cars et des poids lourds. Le trop fragile revêtement s'est fendu en surface tout comme en profondeur, les avaloirs d'eau pluviale se sont descellés et les ouvrages de caniveaux préfabriqués se sont désolidarisés de la voie.

Il était urgent d'intervenir, sinon les dégradations se seraient aggravées et le chemin serait devenu difficilement praticable dans les années à venir.

Le béton désactivé a dû être remplacé par de l'enrobé routier classique, parce que les contraintes mécaniques rencontrées en ce lieu imposent un revêtement plus élastique et qui dure dans le temps. **Seul le croisement de la piste cyclable reste de couleur clair**, afin de bien marquer qu'à cet endroit la chaussée est partagée avec cette voie de circulation douce.



LES RONDPOINTS SE MÉTAMORPHOSENT : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE !



Que fallait-il faire pour redonner beauté et propreté aux entrées principales de Bouzigues ? Les élus ont décidé de représenter sur les ronds-points de la RD613 les deux grandes activités qui ont modelé le village au cours des deux derniers siècles : la viticulture et la conchyliculture. La garrigue toute proche est elle aussi à l'honneur à travers ses plantes et ses fleurs. Le département de l'Hérault, maître de la route, a donné son aval au projet après avoir vérifié qu'il ne posait pas de problème de sécurité.

La représentation d'un parc conchylicole a été fabriquée par Nicolas et Fabien pour le ronds-point Cambelliers. Les Paù, traverses en bois, ont été offerts par un pêcheur. Sébastien a rénové les « sapinoux » offerts par d'autres pêcheurs pour le ronds-point du haut de l'avenue Alfred-Bouat. Nettoyage, travail du sol, plantations, etc. : tous les agents du service technique ont pris part à la métamorphose de ces ronds-points.

Bravo à eux !



TOIT DE L'ANCIENNE MAIRIE



Après expertise du toit du bâtiment de l'ancienne mairie, une rénovation intégrale s'est révélée urgente.

Ce bâtiment, propriété de la commune, abrite l'agence postale communale, la bibliothèque municipale, l'étude du notaire, ainsi que le futur 1^{er} logement communal destiné aux jeunes.

Des gouttières et autres fuites d'eau détérioraient les locaux. L'entreprise retenue pour ce travail est la SARL Baqué.

Par leur travail, les artisans ont redonné une pérennité à ce patrimoine immobilier de Bouzigues.



“ PLACE GEORGES-CLÉMENCEAU : ADAPTER LES PLANTATIONS ”

Dernièrement vous avez pu constater le changement d'essence végétale place Georges-Clémenceau. En effet, les jeunes arbres plantés sur cette place avaient du mal à trouver leur chemin, enfermés dans des buses en béton souterraines qui limitaient l'apport en nutriments et l'espace nécessaire au bon développement racinaire. Deux arbres étaient morts. Nous avons remplacé ces végétaux inadaptés par des **oliviers cipressinos, c'est-à-dire des oliviers qui prennent la forme de cyprès**. Ils sont capables de se développer dans des espaces plus contraints et **leur futur aspect en colonnes donnera un air de jardin ordonné à notre belle place.**

Les deux arbres restés vivants ont été soigneusement déracinés par le service espace vert et plantés, dans la journée, sur la zone des parkings poids lourds au lieu-dit du Paladin. Ainsi, ils auront beaucoup plus d'espace et pourront déployer leur majestuosité végétale. **Les arbres sont nos alliés face au défi climatique ! Ne les négligeons pas.**

LES JARDINS PARTAGÉS TOURNENT À PLEIN RÉGIME !



**LES 34 LOTS DES JARDINS PARTAGÉS ONT TROUVÉ
PRENEURS EN UN TEMPS RECORD.**

Dès les travaux d'installation achevés par les services techniques, les jardiniers ont pris possession de leur potager et ont procédé aux plantations. Chacun son style, chacun sa méthode !

TOUS S'ÉCHANGENT PLANTES ET SECRETS DE CULTURE.

Les plants de tomate, d'aubergine, etc. poussent à vue d'œil : arrosés par l'eau limpide de la fontaine, ils promettent d'offrir leurs bons fruits dans peu de temps. Chaque jour, les jardiniers empruntent le chemin des Aiguilles qui a ainsi renoué avec sa fonction maraîchère de jadis.





“ OPÉRATION 8000 ARBRES ”

Dans le cadre de son programme de replantation de milliers d'arbres, **le département de l'Hérault a fourni gracieusement à la commune 55 sujets de hautes tiges**. Ainsi, 10 tamaris ont été plantés le long de la promenade, 10 tilleuls ont été disposés près de la crèche, à la sortie de Bouzigues et à la pointe de la Pyramide. 20 oliviers sont **venus égayer le village en divers endroits** (rondpoints, entrée Alfred-Bouat, Domaine de Sainte-Claire, foyer rural, mairie, etc.).

Au bas du chemin de Cambelliers, à deux pas de la station-service, **ont été plantés 15 micocouliers** : il s'agit de créer une amorce d'esplanade ombragée où les habitants de ce nouveau quartier pourront un jour se retrouver dans la convivialité.

Cette opération de plantation sera réitérée, les arbres étant l'un des enjeux majeurs du siècle à venir. **Le bien-être des générations futures de Bouzigauds se préparent aujourd'hui.**



Esplanade de Cambelliers



“ PYRAMIDE : DES BÉNÉVOLES CONTRE LES DÉCHETS ”

Le 13 mai dernier, Bouzigues a accueilli une étape du **Thau Swim Trek** impulsé par l'association **Swim 4 Sea**. Cette épreuve, vouée à prendre une plus grande envergure lorsque les conditions sanitaires le permettront, allie sport et sauvegarde de l'environnement. Le programme de 4 journées enchaîne les étapes sportives de natation ralliant les villages de l'étang pour rejoindre Sète.

C'est dans ce contexte qu'une **trentaine de bénévoles a effectué un ramassage de déchets sur le littoral de Bouzigues** en préambule à l'arrivée des nageurs dans notre village. **Une centaine de kilos de plastiques, métaux, déchets inertes a été collectée** et triée sur les quais du port. La municipalité a accueilli et encouragé cette manifestation et certains élus ont rejoint les rangs des collecteurs.

Ce genre de démarche écoresponsable favorise le respect et l'entretien de notre patrimoine naturel. C'est donc avec impatience que nous attendons l'édition 2022.



NOS FINANCES



Pour la première fois dans Lo Pitchôt, nous consacrons deux pages aux finances de la commune. Pourquoi parler d'un sujet souvent omis et qui peut paraître ennuyeux et indigeste pour beaucoup d'entre nous ? Simplement parce qu'il est important que les Bouzigauds soient informés de la situation dans laquelle se trouvait la commune à la fin de la décennie 2010-2020, et que tous puissent saisir les enjeux financiers pour l'avenir. Cela, dans un devoir de transparence, qui répond au droit de regard du contribuable sur la bonne utilisation des deniers publics par l'administration.

Aujourd'hui, nous nous proposons de vous parler des points essentiels à connaître sur l'état des finances de la commune, au travers d'un jeu de questions-réponses. Nous reviendrons, dans d'autres numéros du Pitchôt, sur les finances point par point.



LA COMMUNE DE BOUZIGUES EST-ELLE ENDETTÉE ?

OUI

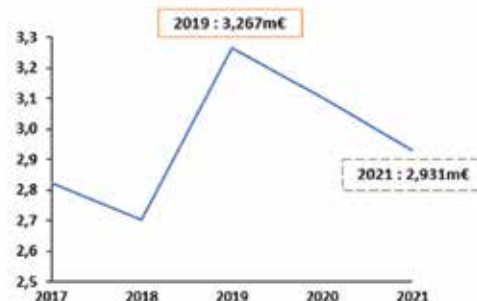
Comme le met en évidence le graphique ci-contre, la commune de Bouzigues s'est considérablement endettée au cours des 3 dernières années (2017-2020, avec près de 700.000 euros d'emprunts cumulés), portant le stock de dette de la commune à près de 3,3 millions d'euros fin 2019, soit près de 1800 euros par habitant.

Ce niveau de dette correspondait en 2019 à 9,4 années d'épargne de la commune (le seuil d'alerte se situant à 12 années), rendant de plus en plus difficile le recours à l'emprunt pour les années à venir.

Il est important de rappeler que s'endetter n'est pas une mauvaise chose, à condition de s'assurer de ne pas impacter durablement les finances de la commune. Pour mesurer l'utilité d'un emprunt, il faut donc se poser la question de la destination de celui-ci : permet-il de financer un projet améliorant durablement la qualité de vie de la population ? Permet-il d'apporter un complément de recettes à la commune pour qu'elle puisse mieux s'autofinancer ? Permet-il juste de maintenir nos structures en bon état ? Ou répond-il malheureusement à un piètre besoin de trésorerie ?

Emprunter pour assurer un bon service public dans la longue durée est vertueux, mais emprunter pour pallier les problématiques de gestion courante de la commune ne l'est pas. Au vu de l'absence d'investissement productifs, de l'absence de création d'équipements dans les dernières années, ainsi que du niveau élevé des emprunts évoqués ci-dessus, il est raisonnable de penser que l'endettement récent n'a pas été profitable à la commune de Bouzigues.

Evolution de la dette (en millions d'euros)



LA SITUATION DE LA DETTE IMPACTE-T-ELLE LES PROJETS DE LA COMMUNE ?

OUI S'IL N'Y A PAS DE CHANGEMENT

À la fin 2019, il est certain que la marge de manœuvre devenait de plus en plus réduite pour s'adresser aux établissements de crédit : trop d'emprunts et des frais de fonctionnement trop importants. En 2021, il convient d'adopter une autre attitude en opérant une gestion responsable afin d'assainir nos finances. Le budget 2021 voté par le Conseil Municipal du 7 avril 2021 ne prévoit pas de nouveaux emprunts cette année. Cette décision permettra de progressivement assainir les finances : ainsi, à la fin 2021, Bouzigues n'aura plus besoin que de **6,8 années** d'épargne pour rembourser sa dette, contre **9,4 années à la fin 2019** (indicateur important pour les banques).

Montrer une bonne capacité de gestion permet de rassurer nos partenaires financiers, et donc de mieux négocier avec eux et ainsi réaliser des projets d'investissements sans pour autant mettre en difficulté les finances de la commune.

En conclusion, il est essentiel de désendetter progressivement la commune. Cela passe par de l'investissement raisonné, fortement subventionné grâce au dialogue retrouvé avec les autres collectivités (Agglo, Département, Région, Etat, Europe), mais aussi par de l'autofinancement. Ce n'est que par ce biais que les projets de la commune pourront se réaliser comme prévu.



NOS IMPÔTS SONT-ILS LA PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS DE LA COMMUNE ?

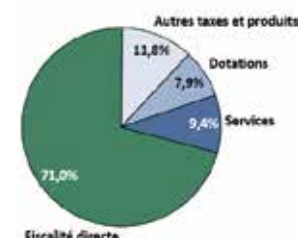
OUI... POUR LE MOMENT

La fiscalité directe, c'est-à-dire les impôts locaux tels que la taxe foncière et la taxe d'habitation représentent 71% des recettes de la commune : elle en constitue la première source de revenus, comme l'atteste le graphique ci-contre.

La commune peut compter sur diverses ressources (bien que la dotation de l'Etat soit toujours en baisse), mais aussi sur d'autres revenus liés aux services rendus aux usagers de ses équipements.

Jusqu'en 2019, les taux de fiscalité locale ont augmenté à Bouzigues. Il se situent aujourd'hui bien au-delà des taux moyens votés dans les communes de l'Hérault (29,22% à Bouzigues contre 21,45% sur le foncier bâti dans l'Hérault en 2020, par exemple). Le conseil municipal a choisi de ne pas utiliser le levier fiscal pour augmenter les recettes de la commune, car le levier fiscal a pour effet non seulement de faire porter aux contribuables la plus grosse partie de l'effort financier, mais aussi de créer une dépendance dangereuse envers les impôts.

Répartition des recettes réelles de la commune
Budget 2021 (hors budget annexe du Port)



Evolution des taux d'imposition fonciers depuis 2015	Bouzigues			Hérault	France
	2015	2019	Budget 2021	2020	2019
Foncier bâti	27,81%	29,22%	29,22%	21,45%	21,59%
Foncier non bâti	119,55%	121,91%	121,91%	84,27%	42,27%

Dans ce contexte, il convient à présent d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexions (mutualisation de certains services avec d'autres communes, investissements productifs pour la commune, trouver des ressources extérieures etc.).

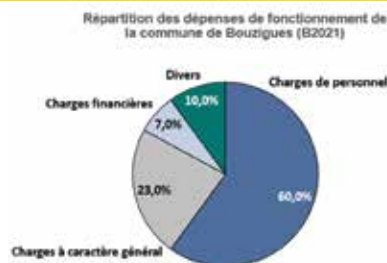
L'objectif de la municipalité pour les années à venir est de ne pas alourdir l'effort fiscal demandé aux Bouzigauds.



DE QUOI SE COMPOSENT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?

PARMI LES PRINCIPALES DÉPENSES DE LA COMMUNE, ON RETROUVE :

- 1 La masse salariale : ce sont les agents qui travaillent au service de tous et au bon fonctionnement de l'administration de la commune, mais aussi les intérimaires qui interviennent pour diverses missions. Le poids de la masse salariale (Mairie, Port, Pédagogie, Poste) dans le budget de fonctionnement reste identique entre 2020 et 2021.
- 2 Les charges à caractère général, parmi lesquelles on peut citer pêle-mêle : les dépenses d'énergie (électricité, eau...), le matériel et le petit outillage technique, les prestations sous-traitées ou encore les festivités.
- 3 Les charges financières : il s'agit des intérêts payés sur les emprunts. Comme évoqué auparavant, un endettement excessif entraîne un impact non négligeable sur les finances, aujourd'hui cela représente 7% des dépenses.



EN 2020, LA COMMUNE ÉTAIT FORTEMENT ENDETTÉE

Le dernier équipement d'importance, l'agrandissement de l'école, date de près de 20 ans et nous remboursions encore l'emprunt, à des taux impressionnants ! En 2019, des emprunts trop élevés ont été souscrits pour acheter au prix fort un grand terrain (Catonnière) et le contrôle technique, achats sans utilité et qui grèvent le budget de la commune sur plusieurs années par les remboursements bancaires qu'ils entraînent.

Le poids de la fiscalité s'était aussi alourdi bien au-delà des niveaux départementaux et nationaux, et les impôts, hélas, restent de loin la première source de revenu de la commune. Les dépenses dites « de fonctionnement », bien que maîtrisées dans le budget 2021, restent supérieures en moyenne par habitant aux communes de même strate (+40%).

Il est étonnant que malgré toutes ces sources de financement dans lesquelles puisait l'ancienne équipe, la nouvelle municipalité doit encore acquitter, sur le budget 2021, des factures impayées qui surgissent inopinément et qui datent de 2017, 2018 et 2019.

Les premières actions à entreprendre consisteront à assainir le ratio d'endettement de la commune (ceci a déjà été initié par les nouveaux élus dès 2020), puis à trouver de nouvelles sources de revenus, pour décharger progressivement le poids fiscal porté par les Bouzigauds. Ensuite, grâce au dialogue retrouvé avec les autres collectivités territoriales (Agglo, Département, Région etc.), l'effort financier sur les investissements à venir sera partagé.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles seront indexées proportionnellement aux revenus que la commune est en capacité de générer, pour améliorer toujours plus la qualité de service proposé aux habitants du village.

LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

EXPLICATIONS

Dès 2017, le président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé la disparition progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des contribuables.

Dans les faits, comment cela doit-il se produire ?

La réforme s'applique en 2 temps :

A partir de 2018, les 80% des foyers les moins aisés verront leur taxe d'habitation réduire progressivement : de 30% en 2018, de 65% en 2019 et enfin une exonération complète en 2020.

Ensuite, à partir de 2021, ce sont les 20% des foyers les plus aisés qui verront leur taxe d'habitation disparaître progressivement : une première réduction de 30% en 2021, de 65% en 2022, et enfin une exonération complète en 2023.

Quel impact pour les communes ?

Pour notre commune, la suppression pure et simple de la taxe d'habitation aurait dû représenter en l'état un « manque à gagner » très important.

Cependant, pour compenser cette perte de revenus, la réforme prévoit, durant la phase de transition, de « maintenir » le niveau de recettes des communes, et ensuite de transférer à la commune la part de la taxe foncière sur le bâti qui revenait au département.

Cela signifie, pour les communes, le plein pouvoir sur le vote des taux de taxes foncières.

Pour Bouzigues, le taux voté lors du Conseil municipal du 7 avril 2021 s'établit donc à 50,67% (soit la somme de : 29,22% de taux communal et 21,45% de taux départemental) sur le foncier bâti, et 121,97% sur le foncier non-bâti. Le taux de fiscalité a donc été gelé, comme promis lors de la campagne électorale.



LES 10 ANS DU CARNAVAL BOUZIGAUD

“ SA PRÉSIDENTE NOUS ÉCRIT ”

Préparez-vous !



Notre carnaval se déroulera le 17 juillet prochain. Après un an et demi d'attente, enfin nous pouvons défiler ! Les costumes sont commandés, les chars, pour les uns, attendent sous bâche depuis de longs mois, et pour les autres sont sur le point d'être terminés.

Cette année va être particulière pour nous carnavaliers, car habituellement, notre carnaval se déroule le premier week-end d'avril. Or, cela fait deux fois que nous ne pouvons pas défiler, Covid oblige... Mais cette fois-ci, ça y est : **nous allons pouvoir fêter nos 10 ans !**

Je parle d'une année particulière aussi car cette année nous aurons des pensées très fortes pour nos amis carnavaliers partis trop tôt. Mais nous serons fiers de faire le Carnaval en leur mémoire.

En raison de la chaleur du mois de juillet le **défilé commencera à 16 heures**. Notez la date et l'heure du **CARNAVAL BOUZIGAUD : le 17 juillet à 16 heures, sur la place du Belvédère.**

Natacha Camboulas

“

RENAISSANCE DU COMITÉ DES FÊTES

Depuis quelques mois une équipe de jeunes femmes et de jeunes filles a reconstitué le comité des fêtes. Elles ont déjà plein de projets pour les fêtes du village et autres manifestations.

Si vous voulez faire partie des bénévoles pour aider le bureau, Léonie, Margaux et Ilona vous accueilleront avec plaisir.

Souhaitons-leur plein de bonnes choses pour cette belle aventure.

Email : comitefete.bouzigues@gmail.com



CALENDRIER DES ANIMATIONS ET DES FESTIVITÉS



SOIRÉE DES BIKERS DE FRANCE

Le 11 août prochain, Bouzigues accueille pour la première fois la fédération des bikers de France.

Pour fêter leurs dix ans, plus de 150 bikers font le tour de France et ils ont décidé de faire une soirée étape à Bouzigues. Arrivée prévue en fin d'après-midi place du Belvédère où vous pourrez voir motos et voitures américaines, suivie d'une brasucade et d'une soirée dansante ouvertes à tous.

JUILLET

3 SALA DE THÉÂTRE

Place du Belvédère
Intitulé : Le Mariage forcé de Molière

13 FÊTE NATIONALE

Jardin de la Mairie / Village
Place du Belvédère

20h45 Distribution des Flambeaux
21h30 Défilé dans le village avec la Peña Del Sol
22h00 Bal Public

Le Comité des fêtes de Bouzigues - récemment créé - organise un repas en amont de la soirée dansante sur le thème « Le grand bal » par l'équipe Light & Sound (DJ Cassou)

14 FÊTE NATIONALE

Belvédère

10h30 Jeux pour les enfants organisé par la municipalité.
15h00 Jeux de quilles pour les adultes
16h00 Concours de gâteaux

15 ESTIVALES DE THAU

Organisé par Sète Agglopôle Méditerranée avec le concours de la municipalité. Concert avec le groupe "Marakay" (musique Latino)

Lieu : promenade des Beauces
Horaires : 18h00 à minuit

FEU D'ARTIFICE

17 CARNAVAL

16h00 Départ de la place du Belvédère

21 MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Place du Belvédère
Concert avec Alban Bruhat, Jeux gonflables Tarif : gratuit
Horaires : 19h à 23h

23 AU 25 WEEK-END DE LA SAINT-JACQUES

Présence des forains

23 CENTENAIRE BRASSENS

Place du Belvédère
Concert avec les Amis de Brassens, Mise en lumière Décibel Événement
Organisé par le Comité des fêtes de Bouzigues avec le soutien de Sète Agglopôle Méditerranée

Horaires : 21h00 à 23h00

24 SAINT-JACQUES

Place du Belvédère
Concert avec le groupe « Marakay »
Restauration sur place avec la présence des commerçants du Village
Organisé par le Comité des fêtes de Bouzigues

Horaires : à partir de 19h30

25 SAINT-JACQUES

Église & village
Messe et défilé avec la Peña de Villeveyrac

28 FESTIVAL DE THAU

Place du Belvédère
Concert avec Racines rêvées & Elida Almeida
Tarif : 10 euros
(gratuit pour les mineurs)

Horaires : 20h30 (ouverture des portes)

AOÛT

11 RUN BIKERS

Soirée des bikers
brasucade et soirée dansante.

14 CINÉMA PLEIN AIR

Place du Belvédère

22h30 Film Intouchables
Le comité des fêtes de Bouzigues assurera la buvette et vous proposera quelques plaisirs sucrés.

Tarif : film gratuit

15 BROCANTE

Promenade des Beauces

6H - 18H

Organisée par l'association Air Forme de Bouzigues
Inscriptions : Cyril Olivier 06.15.26.07.26

25 MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Place du Belvédère

19H À 23H

Concert - Jeux gonflables
Tarif : gratuit

SEPTEMBRE

4 JOUTES

Repas et bal organisés par le Carnaval Bouzigaud

9 AU 19 EXPOSITION DU CLUB ULYSSE

11 FÊTE DE LA PÉTANQUE
Raid moules (paddle)

12 ANNIVERSAIRE

30 ans du musée de l'étang de Thau

OCTOBRE

2 REPAS DES VENDANGES
Club de l'âge d'or

3 RÉGATE DE BOUZIGUES



LA POLICE MUNICIPALE INVESTIT SES NOUVEAUX LOCAUX

Le bureau de la police municipale qui se trouvait à la mairie était exigu et la salle d'attente était partagée avec l'hôtel de ville. **Pour assurer plus de confidentialité et donner à notre police municipale de meilleurs moyens pour travailler**, il était nécessaire que le policier installe son bureau dans un bâtiment indépendant et plus vaste.

C'est désormais au n° **39 de l'avenue Louis-Tudesq** que Bouzigauds et visiteurs pourront rencontrer le policier municipal. Cet ancien magasin de pêcheur connu sous le nom de Saint-Roch avait été rénové pour y installer l'école de voile. Or, reçu en mairie, M. Jean-Paul Devals, son responsable, a déclaré ne pas pouvoir accepter ce local : le bâtiment est inadapté à son activité nautique, notamment en raison de l'insuffisance de sanitaires pour recevoir convenablement filles et garçons.

Placé sur le littoral, le poste de police est facilement identifiable par les touristes et les gens de passage. L'accès se fait aisément : c'est pratique pour les services qui travaillent en collaboration avec la police municipale (gendarmerie, police rurale). Sa présence sur l'avenue longeant l'étang devrait avoir un effet modérateur sur la vitesse des véhicules. Les drapeaux français et européen ont été récemment plantés juste en face, sur la promenade : ils signalent l'appartenance du lieu au service public.

Vous pouvez joindre la police municipale au 06.86.67.95.27.



LES DRAPEAUX FLOTTENT AU VENT



Vous avez sans doute remarqué que les drapeaux français et européen flottent depuis quelques semaines au sommet de hauts mâts devant la mairie, l'école, le poste de police et le Foyer rural (Espace Fringadelle).

Il s'agit de rappeler la propriété communale de ces bâtiments, leur affectation au service public et le respect, sur notre petit territoire, des valeurs qui fondent la République française et la démocratie en Europe.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

M. Sébastien Boin, notre policier municipal, a mis en place le dispositif « Opération Tranquillité Vacances », un service offert à toutes les personnes domiciliées à Bouzigues.

Après enregistrement auprès du poste de police, lorsque ces administrés partent en vacances, ils ont l'assurance que leur habitation sera surveillée et qu'ils seront prévenus au plus tôt de toutes anomalies constatées depuis l'extérieur de leur propriété.

Pour enregistrer votre demande, adressez-vous à Sébastien : 06.86.67.95.27. ou policemunicipale@bouzigues.fr



SAUVONS DES VIES ! BOUZIGUES SE DOTENT DE 4 DÉFIBRILLATEURS

Le taux de survie à un arrêt cardiaque est 7 fois plus élevé dans les pays voisins, où les établissements recevant du public sont équipés en défibrillateurs automatisés externes (DAE) et où la population est formée aux gestes qui sauvent.

En application du décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018, la commune met en place 4 DAE. Leur positionnement est le suivant : **mairie et crèche (en extérieur) ; école et Foyer rural - Espace Fringadelle (en intérieur)**. Pendant la saison estivale, la police municipale sera dotée d'un 5^e DAE portatif. Une formation sera donnée à tous les agents de la commune et les commerçants de Bouzigues qui le désirent seront eux aussi formés à l'utilisation de l'appareil.

“

SÉBASTIEN BOIN,

NOTRE POLICIER MUNICIPAL

Originaire de la région parisienne, Sébastien connaît bien le bassin de Thau pour avoir passé toutes ses vacances d'été chez ses grands-parents vivant près de Bouzigues. **Sapeur-pompier de Paris dès l'âge de 20 ans**, il est resté 7 ans dans ce corps militaire si réputé.

Le goût de l'action, le dépassement de soi, la volonté de se mettre au service du public sont autant de raisons qui l'ont conduit à choisir cette carrière. Basé à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le caporal-chef Boin appartenait à une caserne de 60 personnels. Il appréciait la rigueur et le respect de la hiérarchie qui caractérisent le statut militaire des sapeurs-pompiers de Paris.

Devenu policier municipal, Sébastien éprouve une vive satisfaction dans son travail : **il aime le contact avec les concitoyens, notamment avec les jeunes.**

Par ailleurs, tout en exécutant ses missions de policier, Sébastien s'est engagé davantage au service du public en devenant sapeur-pompier volontaire au S.D.I.S.34, caserne de Gigean. Cela lui a permis, et lui permet encore, de partager avec tous l'expérience acquise au cours de sa première carrière.

CHEF DE POSTE À BOUZIGUES

Sébastien rejoint avec une grande motivation la commune de Bouzigues. **Il est à présent chef de poste de notre police municipale.** Dans un petit village, contrairement à ce qui se passe dans les brigades spécialisées, le policier assure l'ensemble des missions que la loi lui attribue : il exerce le métier de policier municipal dans sa plénitude.

UNE JOURNÉE TYPE DE POLICIER MUNICIPAL

Chaque matin à partir de 8h, sauf pendant les vacances et les jours fériés, le policier est devant l'école. Il assure 4 fois par jour la sécurité de l'entrée et de la sortie des classes. Il sécurise la traversée à pieds des enfants, ainsi que celle des adultes qui accompagnent les écoliers jusqu'aux barrières mises en place en raison de la pandémie de Covid-19. Lorsque ce fléau aura été vaincu, les barrières disparaîtront et les grandes personnes accompagneront les enfants jusqu'à la porte de l'école. En application du plan Vigipirate, **le policier assure aussi la protection contre les intrusions extérieures.**

Quand il n'est pas devant l'école, le policier patrouille une partie de la journée. Il surveille les établissements publics pour s'assurer de l'absence d'intrusion ; il verbalise les infractions au code de la route et au stationnement, les infractions à l'urbanisme (travaux non déclarés, cabanisation, etc.), les infractions source de pollution ou portant atteinte à la salubrité publique (déjection animale, dépôt sauvage, conduite d'eau usée qui fuit, etc.). **Sébastien répond aux appels téléphoniques de concitoyens** qui lui signalent infractions et nuisances (chien qui aboie et autre bruit intempestif). Il répertorie les véhicules en stationnement abusif, c'est-à-dire pendant plus de 7 jours, et fait en sorte que les propriétaires les déplacent.

Quotidiennement, le chef de poste exécute un travail administratif. Il répond aux mails et au courrier, et rédige les mains courantes et les comptes rendus de la journée. Il prépare les arrêtés de police soumis à l'approbation de M. le Maire, telles les autorisations de voirie (travaux affectant nos rues, tournage, échafaudage, stationnement pour déménagement, etc.). Le policier municipal travaille avec les élus sur leurs projets (création d'équipement, festivités, etc.) lorsque les questions de police et de sécurité sont concernées.

**Vous pouvez le joindre au 06.86.67.95.27. et par courriel policemunicipale@bouzigues.fr
Bienvenue à vous, M. Boin !**



M. Sébastien Boin a pris ses fonctions de policier municipal de Bouzigues le 1er janvier. Il succède à M. Manuel Oliveira, qui jouit d'une retraite méritée.

Sébastien vise la réorganisation progressive des missions qui relèvent de la police municipale, telles qu'elles sont assurées à Bouzigues. Il s'intéresse au dossier de la vidéoprojection avec comme objectif de faire monter en performance le matériel utilisé, sans bouleverser l'emplacement des caméras stratégiquement choisi. Sébastien apporte aux Bouzigauds un nouveau service : **il a mis en place les dispositifs «Opération Tranquillité Vacances» (voir encadré, page 16).**

Notre nouveau policier a augmenté les heures de patrouille en voiture et à pied. Il envisage d'utiliser un vélo, moyen de locomotion qui allie rapidité de déplacement et facilité de contact avec la population. Sébastien restera peu dans son bureau ; pour autant, **il apprécie le nouveau poste de police installé avenue Louis-Tudesq. [Lire page 16]**

ASSOCIATIONS



ANNULATION DE LA FOIRE AUX HUITRES

Nous avons appris que l'association qui est traditionnellement responsable de la foire aux huîtres renonce à l'organiser cette année. Voici le message qu'elle a demandé à la Mairie de transmettre de sa part aux Bouzigauds :

« Amis Bouzigaudes et Bouzigauds, J'ai le regret de vous annoncer que suite aux circonstances sanitaires actuelles la 35ème édition de la « Foire aux Huîtres de Bouzigues et Autres Produits du Terroir » ne pourra pas avoir lieu cette année. En espérant vous retrouver en 2022 pour une nouvelle foire ».

William FRENEHARD, Président du Comité d'organisation de la Foire

La Mairie de Bouzigues a pris acte de cette annulation. Elle présente au Comité d'organisation tous ses vœux pour une belle réussite en 2022 et se tient prête à lui apporter son soutien.

LA BROCANTE DE PENTECÔTE EST DE RETOUR, ET AVEC ELLE, LES FLORALIES DES NOUOUS

Elle a eu lieu sur la promenade des Beuces. Bouzigauds et visiteurs ont pu flâner et chiner à volonté. Ils ont aussi pu se rendre aux floralies de l'association des Nounous de Bouzigues, où l'on pouvait trouver fleurs en pots et plantes aromatiques.

SPORT DE LOISIR & PERFORMANCES REMARQUABLES : LE LARGE ÉVENTAIL DU TENNIS CLUB

Le 20 octobre 2020, l'association du Tennis Club de Bouzigues a été créée et s'est donné comme présidente Mme Françoise Iraïlles (photo). Le club ne compte pas moins de 70 adhérents, dont 40 Bouzigauds. M. Nicolas Ramos (photo), moniteur diplômé du BE (brevet d'Etat), figure parmi les meilleurs joueurs classés du Languedoc dans sa catégorie d'âge. Cette année, il a remporté 2 tournois officiels : le TC Biterrois et le TC Marseillan dans les plus de 35 ans.

Plusieurs membres adultes, hommes et femmes, participent avec succès à des compétitions officielles.

Certains jeunes se sont mis à la compétition eux aussi et ont réalisé de belles performances cette saison : Julie Laveyssiere est classée 40, Louis Gozard 30/2, Théo Jamma 30/2 et Gabriel Ravel 30/4 qui termine 2ème du tournoi de Balaruc.

Le club est à l'écoute de ses élèves, adultes et enfants, et leur propose un accompagnement personnalisé selon leur souhait : tennis de loisir et ou de compétition, avec des cours individuels de découverte, de perfectionnement, mais aussi de remise à niveau.

Nicolas espère vivement pouvoir continuer sur cette belle lancée sportive la saison prochaine.

Renseignements et inscriptions auprès de Françoise : 07.75.28.80.02.



« LES CHATS LIBRES »



Le saviez-vous ?

L'association « Les chats libres » de Balaruc intervient au quotidien dans notre commune. Son but : éviter la prolifération de chats, car si ces derniers devenaient trop nombreux, ils seraient un réel fléau pour nos ruelles, ainsi que pour notre biodiversité, notamment les oiseaux.

Les actions de l'association : 1/ surveiller et attraper les chattes gestantes ; 2/ faire adopter les chatons par des particuliers ; 3/ stériliser à ses frais les adultes. Par cette action, le nombre de chats errants à Bouzigues a diminué.

En cas de découverte de mâles non castrés errants, de chats blessés ou malades et de chattes gestantes ou avec une portée vous pouvez contacter « Les Chats libres ».

Des bénévoles interviennent à Bouzigues notamment :
Mmes Michèle Briard et Dominique Echardour : 06 16 84 24 38,
chatlibredebalaruc@gmail.com, page Facebook
Association du chat libre de Balaruc.

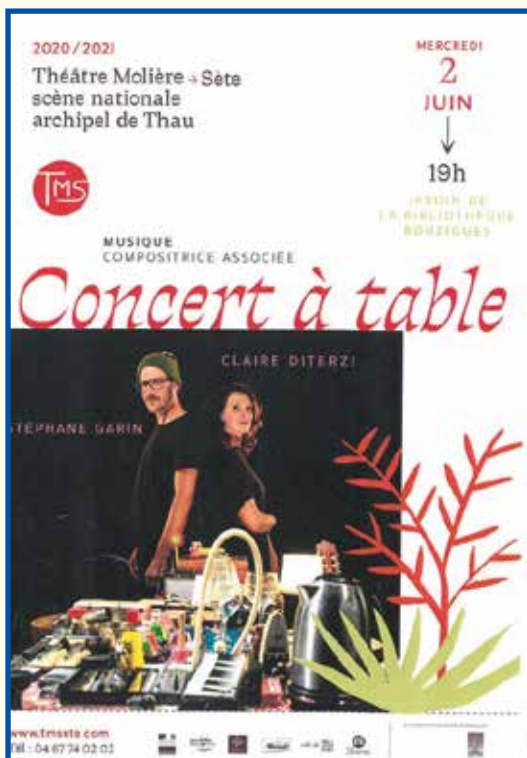
“ UN CONCERT DANS LE JARDIN DE LA BIBLIOTHÈQUE ”

Mercredi 2 juin, Bouzigues a accueilli le Théâtre Molière de Sète - Scène Nationale Archipel de Thau.

Le public bouzigaud était au rendez-vous pour voir et entendre deux musiciens d'exception.

Assis à une table de cuisine, Claire Diterzi chantait et Stéphane Garin jouait de la musique avec des objets insolites : imaginez bouilloire électrique, éponge, robinet venir rejoindre les instruments sortis de la malle du musicien, étonnant Géo Trouvetou et professeur Tournesol de la musique contemporaine.

L'humour de cette musique s'est communiqué au public, ainsi qu'au coq et aux canards du voisin qui ont souhaité participer de leur chant, ce qui a beaucoup amusé les artistes.



“ LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE COMMUNIQUENT : ”

« Un nouveau souffle pour la bibliothèque municipale, suite aux mesures de déconfinement. Magali, Danielle, Françoise, bénévoles passionnées par les livres, sont heureuses de vous en faire part.

La bibliothèque est ouverte tout l'été aux heures habituelles : jeudi de 16h00 à 18h00 – samedi de 10h00 à 12h00. L'arbre à livres est de nouveau à votre disposition à l'entrée de la Bibliothèque. Servez-vous. Les nouveautés reprennent leur rythme à raison de deux fois par an à l'occasion des rentrées littéraires de janvier et de septembre : nos collections s'enrichissent régulièrement.

Voici nos projets pour la bibliothèque, espace d'accueil et d'échange pour tous : aménager un espace dédié aux enfants, avec la possibilité de faire des lectures de contes le samedi matin, un réaménagement global de la bibliothèque afin de vous offrir un plus large choix de livres, une remise en beauté du jardin de lecture afin d'échanger autour d'un café et de gourmandises le samedi matin.

A très vite pour de nouvelles aventures livresques... »

COMMUNIQUÉ MUNICIPAL

**CIMETIÈRE :
RENOUVELLEMENT OU REPRISE DE
CERTAINES CONCESSIONS**

Les tombes sont bâties sur des parcelles concédées aux familles par la commune. Certaines de ces concessions arrivent à leur terme. Peut-être la concession de votre famille est-elle dans ce cas ?

Si vous souhaitez en demander le renouvellement, vous devez vous rapprocher de la Mairie avant le 2 novembre 2021 pour régulariser la situation. Un communiqué de M. le Maire explique la procédure à suivre. Vous trouverez ce communiqué joint au présent *Pitchôt Bouzigau*.

PANNEAU D'AFFICHAGE LIBRE RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS

Si vous avez besoin d'épingler une petite annonce concernant un service (ménage, garde d'enfant...), la perte d'un animal de compagnie, la recherche d'un professeur de musique ou d'un répétiteur de mathématiques, langue ou français, etc. rendez-vous dans le hall de l'Agence Postale Communale.

Le bâtiment de l'ancienne mairie, avenue Alfred-Bouat, héberge un panneau qui accueillera votre affichette. Il vous suffit de vous munir de punaises. (La commune retirera toute annonce contraire aux lois, au respect d'autrui et à la décence. Les annonces à caractère de démarchage commercial ne sont pas acceptées).



NOTRE HISTOIRE

ALFRED BOUAT (1899-1960) : FONDATEUR DE LA CAVE
COOPÉRATIVE DE BOUZIGUES (SUITE ET FIN)

“
EN 1946

LES VITICULTEURS BOUZIGAUDS SE REGROUPENT POUR CRÉER UNE CAVE COOPÉRATIVE.

Les réunions de travail se font chez Alfred Bouat, à deux pas du chantier, sous le regard anxieux de sa femme et de ses filles qui voient leur père et leur mari travailler sans relâche sur ce projet qui lui tient tant à cœur.

Au fil des mois et d'un endettement croissant, se profile la silhouette attendue de notre cave. La première vendange mise en commun de l'histoire moderne du village entrera dans une cave... sans toit, faute de temps et de moyens. Au début, les finances sont inquiétantes : l'estimation de six millions se porte à dix, et la subvention de l'État se fait attendre.



Vendanges. Alfred Bouat, à gauche

QU'À CELA NE TIENNE !

Le conseil est solide : ses membres hypothèquent leurs biens personnels pour obtenir les prochains crédits. François Baqué écrit : « **Notre président-fondateur fait face. Il s'accroche, s'ingénie, trouve d'heureuses solutions aux problèmes les plus ardues. Et le miracle se produit. D'année en année, la situation s'améliore. On remplit dix cuves, puis vingt, puis trente.** »

Les bénéfiques apparaissent et la cave s'agrandit.

“
3 AVRIL 1960

LES CRÉDITS SONT REMBOURSÉS ET LA CAVE TOURNE À PLEIN RÉGIME.

Alfred Bouat, estimant sa tâche accomplie donne sa démission de la présidence de la cave. Il remercie les coopérateurs, ainsi que les membres du conseil, en particulier le vice-président, Antoine Rouquette, qui est en même temps son ami et le secrétaire de mairie. François Baqué, directeur de l'école, assurera la présidence et, dès le 20 juin 1960, il apprendra la mort d'Alfred.

Notre chère église se trouva trop exiguë pour accueillir une foule en deuil réunissant famille, amis, présidents et gérants de caves, ainsi qu'hommes politiques des villages voisins.

Le bâtiment de la cave fonctionnera jusqu'au 20 mars 1974. En raison de la crise viticole, la production avait baissé et la cave était devenue trop grande. Malgré tout, le système coopératif mis en place par Bouat survivra et les Bouzigauds continueront à produire, ailleurs, du vin des Collines de la Mourre : la « coopé » fusionnera avec celle de Poussan et, au fil des années, avec d'autres caves voisines, allant jusqu'à former aujourd'hui la cave Montagnac-Domitienne.

Une plaque à la mémoire d'Alfred fut placée dans la coopé et l'on rebaptisa un peu plus tard de son nom l'avenue de la Gare. Comme beaucoup de ses amis, tels François Baqué et Antoine Rouquette, ou bien Louis Tudesq au début du siècle, il a changé le village, dans l'intérêt du village. Laissons conclure F. Baqué :

« **Nous évoquerons longtemps l'image de celui qui fut non seulement un bon compagnon de route, un ami sûr, un vigneron modèle, un animateur incomparable mais qui sut être, dans toute la force du terme : un Homme.** »



Alfred Bouat, à l'avant à gauche, à côté du ministre Jules Moch (1946)

Guillaume Ferrer